

# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	8
Votants	41

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 062

### DEMANDE DE COFINANCEMENT FEDER POUR L'ANIMATION DE LA POLITIQUE ACCUEIL ET ATTRACTIVITE

Séance du 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à 19H00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Marc-à-Frongier, au nombre de 33, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 8 juin 2023.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine (A 20h30, à la fin du vote du point 12, Catherine DEBAENST quitte la salle et donne pouvoir à TERNAT Didier) ; LABOURIER Dominique; TERNAT Didier ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; MORELE Carine ; LHERITIER Laurent; LANNEAU Guy ; CHABANT Evelyne ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; DEPEIGE Monique ; BIALOUX Claude et BERTIN Valérie.

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; DUCOURTIOUX Stéphane à ROUGIER Bernard ; ROGER Thierry à MOINE Michel ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; DURAND Serge à LABOURIER Dominique ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; MIOMANDRE Didier à RAVET Nadine ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

COLLET-DUFAYS Céline ; BOUQUET Benjamin ; BAUCULAT Annick ; COLLIN Philippe

**Alain DETOLLE présente le rapport suivant :**

#### Rappel du contexte

En 2019, la Communauté de communes était lauréate de l'appel à projet : « Accueillir en Massif Central : faire face au défi démographique » avec un cofinancement à hauteur de 50% des Fonds européens FEDER et 20% du Conseil départemental de la Creuse. La convention, dans le cadre de cet appel à projet, s'est terminée le 31/01/2023.

Le bilan positif et encourageant de ce programme fut présenté en comité de pilotage le 05/01/2023, puis en commission accueil/attractivité le 08/02/2023. La première mission de ce programme est de répondre à la nécessité d'accompagner les personnes désireuses d'un changement de vie. Sur la période du précédent programme, 178 contacts ont été écoutés, orientés et accompagnés et 27% de ces contacts se sont installés avec leurs conjoints et familles. La deuxième mission est de valoriser et faire connaître les potentiels d'installation du territoire, avec notamment la construction de 16 offres qualifiées (reprises/transmissions de commerces, locaux...). Ces offres ont bénéficié d'une large couverture médiatique grâce au travail notamment avec la chargée de communication sur les réseaux sociaux et au partenariat avec le Conseil Départemental et la plateforme du Département « L'Esprit Creuse ». Enfin pour accueillir, il convient de lever les freins à l'installation, le principal est celui du logement. Des communes volontaires et des habitants se sont mobilisés, ce qui a permis de repérer les potentiels logements pour les nouveaux venus et de sensibiliser les propriétaires de biens inhabités de les mettre en location ou à la vente, afin de contribuer à la vitalité de leur commune.

Le service accueil/attractivité a réactivé un réseau précieux de secrétaires de mairie, élus et partenaires qu'il convient de conforter pour qu'une telle politique porte ses fruits dans la durée. Il s'agit maintenant pour Creuse Grand Sud, forte de son expérience et des outils mis en place, de poursuivre ses actions notamment autour des cibles identifiées comme prioritaires (professionnels de santé, salariés des entreprises, artisans du bâtiment) et de mobiliser les habitants pour l'accueil avec le prolongement de la construction du réseau de référents locaux.

Le solde migratoire de Creuse Grand Sud, certes positif, ne suffit pas encore à stabiliser le nombre d'habitants. La question démographique reste un enjeu fort pour le maintien de la vie socio-économique de Creuse Grand Sud (services à la personne, économie présentielle à maintenir, vie associative). En cette période de transitions, de nouvelles attentes de changements de vie sont à accompagner et ce flux de la ville vers la campagne constitue une opportunité à saisir pour les territoires ruraux. Pour cela, une politique volontariste d'accueil/attractivité doit perdurer en prenant en compte les enjeux qui caractérisent notre territoire : S'appuyer sur les potentiels du territoire comme sources de développement local et améliorer les conditions d'habitabilité (logement, services, cadre de vie) du territoire pour inverser la tendance démographique.

### **Présentation de la demande**

Le programme FEDER a fixé ses nouvelles orientations pour 2021-2027, validé le 10 novembre 2022 par le comité de suivi des Fonds européens. La priorité n°7 « Massif Central » se découpe en 6 thématiques, dont la thématique : Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central.

Ce programme permet de déposer une demande de cofinancement pour le poste de chargé de mission accueil-attractivité de Creuse Grand Sud pour une période de 3 ans.

Le plan d'actions reprend les axes du précédent appel à projet : Développement d'une culture de l'accueil/ Elaboration d'offres d'accueil qualifiées/Diffusion, promotion territoriale et prospection/ Accompagnement de porteurs de projets et se fonde sur les 4 thématiques liées à l'attractivité : Emplois et activités / Services aux entreprises et à la population locale / Logement et habitat / Qualité de vie, aménités, culture et loisirs.

Ce plan d'actions s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental et les EPCI qui vont s'engager dans la démarche prochainement. Le Conseil départemental agira plus spécifiquement sur la coordination des EPCI et le volet communication vers l'extérieur avec un plan de marketing territorial et agira plus spécifiquement sur la cible des professionnels de santé avec le programme Plan Santé 23 : « Dites 23 ».

### **Eléments financiers**

Le co-financement est rétroactif, la demande de cofinancement peut démarrer au 01/02/2023 et prendre la suite du précédent programme « accueillir en Massif Central ».

**Tableau Prévisionnel du 04/02/2023 au 03/11/2025**

DEPENSES SUR LA PERIODE		RECETTES SUR LA PERIODE		
Frais de personnel	116 523 €	FEDER (POI Massif Central)	95 566 €	70 %
Coûts directs estimés liés à l'opération	20 000 €	Autofinancement (Creuse Grand Sud)	40 957€	30%
TOTAL	136 523€	TOTAL	136 523€	

Ces montants seront ajustés une fois la candidature validée.

### **Après avoir délibéré, le Conseil communautaire décide de :**

- ✓ **POURSUIVRE** la mission d'accueil/attractivité engagée depuis plusieurs années
- ✓ **SOLLICITER** un accord de cofinancement de l'ingénierie nécessaire à la mise en œuvre de sa stratégie d'accueil qui correspond pleinement à l'axe 7 : Promouvoir et développer l'attractivité du Massif Central » du programme régional FEDER.
- ✓ **DONNER SON ACCORD DE PRINCIPE** sur le plan de financement ci-dessus, qui pourra cependant être ajusté par Madame La Présidente.
- ✓ **AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document nécessaire.

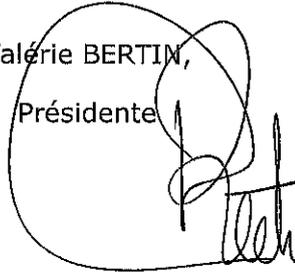
**CONTRE : 0**  
**POUR : 41**  
**ABSTENTION : 0**

**Adopté à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré le 15 juin 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the printed name.